

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 24

Pouvoirs : 12

Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 29/06/2023

Le 6 juillet 2023, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à l'espace Carjat, Chemin du Chassinal situé à Fareins (01480).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Bruno HENRY, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, Gérard PORRETTI, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emilie BERTHOLON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Ingrid BESSON, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Valérie BOYER), Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE (Pouvoir Nicole DUGELAY), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Gilles GARNIER (Pouvoir Elise DIENNET), Vincent LAUTIER (Pouvoir Yves DUMOULIN), Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Patrick NABETH (Pouvoir Anne-Marie DEGUEURCE), Stéphanie PALLIER, David POMMIER (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Bernard REY (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES), Nathalie TISSERAND (Pouvoir Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Corinne MARTIN GAJAC.

OBJET : ASSAINISSEMENT – Achat de terrain à M. COTTE Jean Michel Nicolas pour la construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées de Civrieux

M. Marc PECHOUX, Président, rappelle le projet de construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées pour le bourg de Civrieux.

Cette opération est prévue dans le cadre du schéma directeur d'assainissement du système de Civrieux validé en 2022. Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours.

Il est prévu de construire la nouvelle station sur les parcelles à proximité immédiate de l'actuelle. Le projet se situe en partie sur la parcelle n°345 de la section ZO sur la commune de Civrieux.

Une rencontre avec M. COTTE Jean Michel Nicolas, propriétaire de cette parcelle, a eu lieu le 13 mars 2023. Un accord amiable est intervenu, sur la base d'un prix de 2,00 € le m².

Il a également été convenu de verser à M. Jean RAY, exploitant agricole de la parcelle, une indemnité d'éviction à hauteur de 7 684 € par hectare.

Le bornage de la parcelle divisée a été réalisé le 25 avril 2023 par le cabinet COSMOS Géomètres Experts. La surface à acquérir est de 3 361 m².

Le montant de l'acquisition foncière est donc de 6 722,00 € et le montant de l'indemnité d'éviction est donc de 2 582,59 €.

La CCDSV prendra à sa charge les frais de géomètre et de notaire.

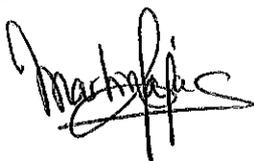
Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 22/06/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** l'acquisition d'une partie de la parcelle divisée n°345 de la section ZO sur la commune de Civrieux, appartenant à M. COTTE Jean Michel Nicolas, au prix de 2,00 € le m², soit 6 722,00 € ;
- ✓ **D'APPROUVER** le versement d'une indemnité d'éviction à M. Jean RAY, exploitant agricole de la parcelle acquise, au prix de 7 684 € l'hectare, soit 2 582,59 € ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer l'acte d'acquisition à intervenir et toutes les pièces administratives, techniques et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget annexe de l'Assainissement collectif.

A Trévoux, le 06/07/2023

La Secrétaire de Séance,
Corinne MARTIN GAJAC



Affichage sous format électronique :

13/07/2023

Le Président,
Marc PECHOUX

